



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1463

Attribution de subventions à des associations d'anciens combattants

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. DURAND Jean-Dominique

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1463 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les associations d’Anciens Combattants et celles qui promeuvent la Mémoire ont en commun la volonté de :

- maintenir et développer l’esprit de défense, des liens de camaraderie, d’amitié et de solidarité entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie ;
- transmettre, aux jeunes générations, le devoir de mémoire et l’amitié existante entre les camarades de combat ;
- soutenir et aider, moralement et matériellement, les compagnons en difficulté, et les représenter auprès des pouvoirs publics militaires et civils.

Par ailleurs, dans le cadre du devoir de Mémoire, la Ville de Lyon apporte un soin particulier à l’organisation des commémorations, des événements qui ont marqué son histoire. Elles sont l’occasion de rappeler les valeurs de la République et la nécessité de les promouvoir et de les défendre.

Pour permettre à ces diverses associations de poursuivre leurs activités, je vous propose d’allouer les subventions suivantes :

**Comité Départemental de Liaison des Associations d’Anciens Combattants du Rhône – CLACDR - 7 rue Saint Polycarpe – 69001 Lyon**

Objet de l’association, créée le 7 octobre 2002 et qui regroupe 54 associations, soit 25 000 membres

Regrouper et assurer la liaison des associations qui composent le comité, à savoir :

- Union Française des Associations d’Anciens Combattants (UFAC),
- FARAC,
- Résistance et Déportation,
- Maison du Combattant de Lyon (MCL),
- Comité d’entente des Grands Invalides de Guerre,
- Comité de coordination des Prisonniers de Guerre et Anciens Combattants,
- Le Souvenir Français.

Objet de la demande :

Participation au fonctionnement général de l’association et notamment aux dépenses liées aux cérémonies nationales ou locales.

Montant proposé : 700 euros.

**Comité du Rhône du Prix de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire – CRPRDM - 7 rue Saint Polycarpe – 69001 Lyon**

Objet de l'association :

- Promotion du concours pour le prix de la Résistance et de la Déportation dans les collèges et les lycées, en partenariat avec l'inspection académique et l'office des anciens combattants.
- Participation au jury départemental et remise des prix aux lauréats.
- Organisation et financement des voyages offerts.

Objet de la demande :

Participation à l'achat de livres dans le cadre de la remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation.

Montant proposé : 2 500 euros.

**Journée de la Résistance – Maison du Combattant - 7 rue Saint Polycarpe – 69001 Lyon**

Objet de l'association qui compte 40 adhérents :

Maintenir le devoir de mémoire en souvenir de toutes les victimes du nazisme dans toutes les communes du Rhône.

Objet de la demande : Organisation de la journée de la Résistance.

Montant proposé : 300 euros.

**Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance – ANACR – Département du Rhône - 7, rue Major Martin - 69001 Lyon**

Objet de l'association :

- défense des droits des résistants et des résistantes ;
- perpétuer et faire connaître la résistance, ses idéaux issus du Programme National de la Résistance ;
- commémorer les grandes dates du deuxième conflit mondial, organiser des expositions, des cérémonies et participer aux activités du CHRD.

Objet de la demande :

- concourir à l'édition du journal « le Résistant du Rhône » ;
- achat de gerbes pour diverses cérémonies commémoratives, funérailles, monuments de la Croix-Rousse, de la Duchère, de Montluc et de la Libération.

Montant proposé : 1 500 euros.

**Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt Ans – Section du Rhône - 7 rue Saint Polycarpe - 69001 Lyon**

Objet de l'association, qui compte 73 adhérents :

- regrouper les anciens combattants de tous les conflits qui n'avaient pas 20 ans lors de leur premier combat ;
- respecter la Patrie, le drapeau de la France et participer aux différentes cérémonies patriotiques, du souvenir ou aux obsèques.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement courant de l'association.

Montant proposé : 300 euros.

**Maison du Combattant de Lyon - 7 rue Saint Polycarpe - 69001 Lyon**

Objet de l'association, qui fédère 23 associations :

- maintenir l'amitié existante entre les camarades de combat et les représenter auprès des pouvoirs publics militaires et civils ;
- transmettre un devoir de mémoire auprès des jeunes ;
- apporter une aide morale et matérielle qui n'est pas exclusivement limitée aux membres de l'association.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association et aux diverses manifestations qui ponctuent l'année et qui permettent aux membres de se retrouver.

Montant proposé : 4 500 euros.

**Union Nationale des Anciens Combattants Région Rhône-Alpes - UNACITA  
7, rue Saint Polycarpe - 69001 Lyon**

Objet de l'association :

- travailler pour la sauvegarde des intérêts de la Nation et de ses idéaux ;
- resserrer les liens d'amitié entre tous les anciens combattants, 1939-1945, Indochine, T.O.E, Afrique du Nord ;
- aider les anciens combattants et leurs familles.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association et aide aux familles.

Montant proposé : 300 euros.

**Association des Porte-Drapeaux du Lyonnais - 7 rue Saint Polycarpe  
69001 Lyon**

Objet de l'association, qui compte 125 adhérents :

Faire participer le maximum de porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants aux diverses manifestations et également enterrements dans la région.

Objet de la demande :

- informations, diffusions aux associations et aux adhérents, frais de manifestations ;
- participation aux commémorations.

Montant proposé : 500 euros.

**Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie  
(FNACA) - 178 rue Garibaldi – 69003 Lyon**

Objet de l'association qui compte 470 adhérents à Lyon :

- aider juridiquement et matériellement tout adhérent ou veuve en difficulté ;
- participer au devoir de mémoire auprès des jeunes générations en organisant des expositions sur la guerre d'Algérie en direction des jeunes publics et en assistant à toutes les commémorations nationales.

Objet de la demande : Fonctionnement général de l'association.

Montant proposé : 600 euros.

**Groupement National des Réfractaires et Maquisards du Rhône - GNRM  
20, rue François Garcin – 69003 Lyon**

Objet de l'association :

- rassembler les anciens Réfractaires et les anciens Maquisards de 1940 à 1944, ainsi que les familles (conjoint, veuves, enfants, petits enfants) ;
- participer aux manifestations commémoratives et représenter les camarades anciens résistants et combattants.

Objet de la demande :

- participer au fonctionnement général de l'association ;
- participer aux manifestations patriotiques nationales ou régionales.

Montant proposé : 300 euros.

**Les Frères d'Armes – Honneur et Patrie - 279 rue André Philip – 69003 Lyon**

Objet de l'association :

- perpétuer le souvenir de tous les anciens combattants d'Algérie, ayant servi les Armes de la France, sans condition ethnique, raciale ou religieuse ;
- contribuer aux actions d'échange et de fraternisation entre les peuples de France et d'Algérie.

Objet de la demande :

Participation au fonctionnement général de l'association et à l'organisation d'événements à la mémoire des Harkis.

Montant proposé : 1 000 euros.

**Association de Coordination des secteurs USEP de Lyon - 20 rue François Garcin – 69003 Lyon**

Objet de l'association :

- impulser et coordonner les actions engagées sur le territoire de la Ville de Lyon par l'USEP au bénéfice des enfants de l'école publique et laïque ;
- accompagner les associations dans le but de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie.

Objet de la demande :

Participation au projet « Les Chemins de la Mémoire », organisation de randonnées sur des lieux de mémoire, de rencontres de témoins, de résistants civils et militaires, de rassemblement, de temps protocolaires et de cérémonies.

Montant proposé : 800 euros.

**Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation – AFMD - 5 place Saint-Jean – 69005 Lyon**

Objet de l'association qui compte 82 adhérents :

- transmission de la mémoire de la déportation et de l'internement ;
- combattre les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre ;
- lutter contre les négationnismes et toute idéologie prônant l'intolérance et la discrimination raciale ou religieuse.

Objet de la demande :

Création d'expositions, organisation de conférences et interventions dans les lycées et collèges où sont distribués des DVD et livres traitant de la déportation.

Montant proposé : 500 euros.

**Association des Rescapés de Montluc – ARM - 11 rue Laurent Vibert  
69006 Lyon**

Objet de l'association qui compte 223 adhérents :

- protéger, défendre et promouvoir la mémoire de l'internement de tous les détenus de la prison de Montluc, notamment par la constitution de dossiers individuels et la recherche des portraits de tous les détenus (résistants, raflés...);
- protéger et défendre tous les internés et déportés pendant l'occupation nazie.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association et à diverses manifestations.

Montant proposé : 2 000 euros.

**Que leur mort survive - 29 boulevard Anatole France – 69006 Lyon**

Objet de l'association :

Création et présentation de la pièce de théâtre écrite par Martial Bergeret, résistant-déporté à Dachau dans le cadre du devoir de mémoire lors du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration de la seconde guerre mondiale.

Objet de la demande : Participation à la création de la pièce de théâtre « Que leur mort survive ».

Montant proposé : 650 euros.

**Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre du Rhône - Combattants Algérie Tunisie Maroc – 94 avenue Debourg  
69007 Lyon**

Objet de l'association qui compte 2 550 adhérents :

- aide aux familles des Anciens Combattants prisonniers de guerre en Algérie, Tunisie et Maroc ;
- défense des intérêts, droits moraux et matériels de tous les Anciens Combattants prisonniers de guerre, de leurs familles ou de leurs ayants droit ;
- représentation auprès des pouvoirs publics, des autorités civiles et militaires à toutes les manifestations statutaires, civiques et patriotiques ;
- information, actions culturelles et devoir de mémoire.

Objet de la demande :

- fonctionnement général de l'association ;
- aide à l'élaboration, la rédaction, l'impression et le routage du journal « Le Radar ».

Montant proposé : 800 euros.

**Mouvement d'Union et d'Action des Déportés et Internés de la Résistance –  
MUADIR - Espace Berthelot - 14 avenue Berthelot – 69007 Lyon**

Objet de l'association :

- regroupement fraternel des résistants rescapés des camps de déportation et des prisons de la Gestapo ou de l'Ovra ;
- soutien aux familles des disparus martyrs de la Résistance, fusillés, morts en déportation, ou décédés depuis leur retour des camps ;
- perpétuation des idéaux de la Résistance et des valeurs fondamentales qui ont motivé son engagement patriotisme, démocratie, respect de la liberté et de la dignité de l'homme.

Objet de la demande :

Aide à l'organisation de visites pédagogiques au camp nazi du Struthof en Alsace avec des collégiens et des lycéens lyonnais.

Montant proposé : 2 000 euros.

**Association Les Messagers de la Mémoire – Forum international de Lyon des  
jeunes - pour la mémoire – sise 16, avenue Berthelot - 69007 Lyon**

Objet de l'association qui compte 50 adhérents :

Favoriser et promouvoir la persistance et le relais des mémoires, par les jeunes, des différents conflits et génocides qui ont marqué l'Histoire de l'Humanité, parmi lesquels la mémoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Objet de la demande : Diffusion d'un DVD et réalisation d'une pièce de théâtre.

Montant proposé : 2 500 euros.

**Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants de Lyon et  
de sa région – FARAC - Sise au Cercle de garnison de Lyon, 22 avenue  
Leclerc – 69363 Lyon cedex 07**

Objet de l'association qui compte 20 000 adhérents, au niveau national :

- fédérer les différentes associations et amicales réunissant combattants et anciens membres de l'armée française ;
- organiser des cérémonies et manifestations annuelles à Lyon et la région lyonnaise en liaison avec les autorités officielles ;
- études historiques sur les conflits régionaux et nationaux.

Objet de la demande :

- participation aux frais de fonctionnement de la Fédération qui regroupe 74 organismes ;

- frais financiers liés aux manifestations et commémorations au service de la mémoire.

Montant proposé : 4 100 euros.

**Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre – UFAC - 7, rue Ravier – 69007 Lyon**

Objet de l'association, fondée en 1945, qui fédère 26 associations regroupant 12 500 adhérents :

- Grouper, en dehors de toute ingérence politique et confessionnelle, les Associations de Combattants et Victimes de Guerre, en vue de coordonner leur participation à l'organisation de la paix et de la sécurité nationale et internationale et de défendre leurs intérêts matériels et moraux.
- Informer et aider les plus anciens, titulaires de la carte du combattant, les invalides, les veuves, orphelins, ascendants bénéficiaires des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et, d'une manière générale, les ressortissants d'autres catégories admis à bénéficier des institutions de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association et notamment l'aide aux plus démunis.

Montant proposé : 500 euros.

**Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre section de Lyon 7<sup>e</sup> – ARAC – 37 rue Professeur Grignard – 69007 Lyon**

Objet de l'association, qui compte 42 adhérents :

- affirmation solennelle des droits des anciens combattants, des victimes militaires, civiles de guerre, des hors guerre et de leurs ayants cause ;
- mise en œuvre de l'aide aux veuves, orphelins et ascendants de guerre par le moyen de l'entraide entre les intéressés, les personnes physiques et morales qui s'intéressent à leur sort ainsi qu'à celui de leurs familles ;
- élévation continue de l'esprit civique, diffusion de la mémoire des guerres et organisation d'actions en faveur des libertés démocratiques, de l'indépendance nationale, de l'amitié entre les peuples et de la paix.

Objet de la demande :

- contribution à la cause du mouvement Ancien Combattants et à sa mission de fraternité, de solidarité pour un monde de paix, dans la fidélité aux idéaux républicains ;
- aide aux Anciens Combattants dans leurs démarches administratives ;
- décorations et participation à des commémorations.

Montant proposé : 200 euros.

**Association Nouvelle des Anciens et Amis de l'Indochine de la région lyonnaise - Quartier Général Frère – 22 avenue Leclerc – 69007 Lyon**

Objet de l'association :

Réunir les Français, Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens attachés au souvenir de l'Indochine afin :

- d'illustrer l'œuvre que la France y a accomplie pendant plus de trois siècles ;
- d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour défendre la liberté de ces peuples ;
- de favoriser l'entraide et la solidarité au profit de ses membres et ressortissants du Vietnam, du Laos et du Cambodge.

Objet de la demande : Participation aux actions humanitaires au Vietnam, Cambodge et Laos, au maintien de la francophonie et du souvenir de la France.

Montant proposé : 1 000 euros.

**Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur - sise 40 rue Marius Berliet – 69008 Lyon**

Objet de l'association qui compte 210 adhérents, dont 83 veuves :

Réunir les fonctionnaires anciens combattants, résistants, titulaires du titre de reconnaissance de la Nation et victimes du devoir relevant du Ministère de l'Intérieur et leurs ayants cause (ascendants, veuves, orphelins), afin de maintenir et développer les liens d'amitié créés dans les combats ou la captivité.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association, allocations et aides diverses.

Montant proposé : 500 euros.

**Amicale des Anciens du 15<sup>e</sup> Régiment de Dragons Portés – 15<sup>e</sup> RDP Lyon  
56 rue Maryse Bastié – 69008 Lyon**

Objet de l'association créée en décembre 1940 :

- venir en aide aux blessés, prisonniers de guerre et aux veuves ;
- conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France entre 1939 et 1945, participer à l'entretien de leurs tombes, parfois oubliées et être présent aux cérémonies à Lyon à la gloire de ces combattants.

Objet de la demande : Maintien des liens de ceux du 15<sup>e</sup> RDP et participation aux dépenses de fonctionnement général de l'Amicale.

Montant proposé : 270 euros.

**Fédération Nationale des Rapatriés – Délégation départementale du Rhône  
225, avenue du Plateau – 69009 Lyon**

Objet de l'association qui compte 60 membres :

- rassembler les rapatriés, défendre leurs droits matériels et moraux, resserrer les liens d'amitié entre eux et leurs amis sympathisants ;
- aider à la constitution des dossiers de retraite et traitement des dossiers de contentieux rapatriés en lien avec la Préfecture ;
- participer aux commémorations.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association et aux activités commémoratives.

Montant proposé : 1 000 euros.

**Union Nationale des Combattants – Section Lyon Ouest  
Centre Social de la Sauvegarde – 26 avenue Rosa Park – 69009 Lyon**

Objet de l'association :

- défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels des anciens combattants de tous les conflits, des victimes de guerre et de leurs ayants droits ;
- perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France.

Objet de la demande :

- aide aux démunis ;
- achat de gerbes pour les cérémonies et les commémorations.

Montant proposé : 300 euros.

**Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et de leurs Enfants – UDACFME - 234 cours Émile Zola - 69100 Villeurbanne**

Objet de l'association :

- suivre la résolution des problèmes nés des différentes guerres ou opérations de police en Afrique du Nord ;
- aider les familles d'Anciens Combattants morts pour la France ;
- maintenir les liens entre les Anciens Combattants de toutes origines et regroupement de tous les Anciens Combattants Français Musulmans ;
- représenter les adhérents auprès des pouvoirs publics, des autorités nationales, régionales, départementales et municipales.

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association, aides par des secours donnés aux adhérents nécessiteux et à l'exposition « Harki ».

Montant proposé : 1 250 euros.

**Amicale de Neuengamme Rhône-Alpes - route Nationale – 69330 Pusignan**

Objet de l'association :

- honorer la mémoire des déportés, assassinés ou disparus en camp de concentration ou décédés depuis leur retour ;
- dénoncer la barbarie de leurs bourreaux et de tous leurs complices, aider à leur identification et à leur châtement ;
- maintenir le souvenir des atrocités commises dans le Camps et ses « kommandos ».

Objet de la demande : Participation au fonctionnement général de l'association et aux cérémonies.

Montant proposé : 600 euros.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1- Les subventions suivantes sont allouées aux associations d'Anciens Combattants ci-dessous :

- Comité Départemental de Liaison des Associations d'Anciens Combattants du Rhône (CLACDR) : 700 € ;
- Comité du Rhône du Prix de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire (CRPRDM) : 2 500 € ;
- Journée de la Résistance – Maison du Combattant : 300 € ;
- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) – Département du Rhône : 1 500 € ;
- Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt Ans – Section du Rhône : 300 € ;
- Maison du Combattant de Lyon : 4 500 € ;
- Union Nationale des Anciens Combattants Région Rhône-Alpes (UNACITA) : 300 € ;
- Association des Porte-Drapeaux du Lyonnais : 500 € ;
- Association Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) : 600 € ;
- Groupement National des Réfractaires et Maquisards du Rhône (GNRM) : 300 € ;
- Les Frères d'Armes – Honneur et Patrie : 1 000 € ;
- Association de Coordination des secteurs USEP de Lyon : 800 € ;
- Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) : 500 € ;
- Association des Rescapés de Montluc (ARM) : 2 000 € ;
- Que leur mort survive : 650 € ;

- Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre du Rhône – Combattants Algérie, Tunisie et Maroc : 800 € ;
- Mouvement d'Union et d'Action des Déportés et Internés de la Résistance (MUADIR) : 2 000 € ;
- Association Les Messagers de la Mémoire – Forum international de Lyon des jeunes pour la mémoire : 2 500 € ;
- Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants de Lyon et de sa région (FARAC) : 4 100 € ;
- Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) : 500 € ;
- Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, section de Lyon 7<sup>e</sup> (ARAC) : 200 € ;
- Association Nouvelle des Anciens et Amis de l'Indochine de la région lyonnaise : 1 000 € ;
- Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur : 500 € ;
- Amicale des Anciens du 15<sup>e</sup> Régiment de Dragons Portés – 15<sup>e</sup> RDP Lyon : 270 € ;
- Fédération Nationale des Rapatriés – Délégation départementale du Rhône : 1 000 € ;
- Union Nationale des Combattants – Section Lyon Ouest : 300 € ;
- Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et de leurs Enfants (UDACFME) : 1 250 € ;
- Amicale de Neuengamme Rhône-Alpes : 600 €.

2- La dépense correspondante, soit **31 470 euros**, sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2015 sur la ligne de crédit n° 41770 – nature 6574 – fonction 33.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J.D. DURAND